

« Il faut travailler au décalage entre la doctrine d'action que la prévention spécialisée affiche et les pratiques qu'elle met en œuvre »

Entretien avec Véronique le Goaziou, sociologue et chercheuse associée au CNRS

Les 29 et 30 novembre prochains, la CNAPE organise son colloque annuel relatif à la prévention spécialisée, en s'interrogeant sur son avenir.

Véronique le Goaziou, lancera le débat en mettant en perspective les enjeux sociopolitiques actuels auxquels doit faire face la prévention spécialisée. Elle travaille notamment sur la délinquance et sur la violence et réalise depuis plusieurs années des recherches sur ces sujets. Véronique le Goaziou explore diverses interrogations d'ordre social et politique, sur la justice ou la criminalité. Elle est par ailleurs auteure de l'ouvrage « *Éduquer dans la rue : enquête sur la prévention spécialisée aujourd'hui* », paru en novembre 2015.

Le colloque de la CNAPE s'intitule « La prévention spécialisée a-t-elle encore un avenir ? ». Qu'en pensez-vous ? Que peut-il ressortir d'après vous de ces deux journées ?

C'est un fait : dans plusieurs départements la prévention spécialisée n'existe plus, est moribonde ou menacée. Toutefois, à l'inverse, des associations développent des projets et sont soutenues par leurs financeurs. Le premier constat est donc une grande diversité du secteur. Second constat, ce n'est pas la

première fois que la prévention spécialisée est en danger alors qu'elle a globalement su par le passé trouver des solutions. Elle doit donc aujourd'hui de nouveau amener à s'interroger et à relever plusieurs défis.

Lorsque l'on décrypte ses diverses actions, on relève leur pertinence et leur intelligence. La façon d'entrer en contact avec les publics, la présence quotidienne sur les territoires, l'accompagnement dans tous les domaines de la vie, les coups de main ponctuels ou les suivis au long cours, la ténacité des professionnels, leur ingéniosité pour trouver des réponses, leur capacité à créer des chemins qui mèneront des personnes vers le bien-être social, etc. ; tout cela constitue un ensemble d'expériences et de compétences qui me paraît particulièrement utile aujourd'hui. Et c'est cela que la prévention spécialisée n'arrive pas ou n'arrive plus à faire entendre, ou bien que les financeurs, les tutelles et les politiques nationaux ou locaux n'arrivent pas ou plus à comprendre.

Comment expliquez-vous la distance des politiques, et notamment des départements, pour cette action de terrain ?

La situation est plus complexe. Il n'y a pas que du désintérêt. Dans certains départements, il peut au contraire y avoir de l'intérêt et des encouragements. Dans d'autres, il peut y avoir des divergences de vue et des désaccords. Ailleurs, on peut encore relever de l'incompréhension,

voire une totale ignorance de ce qu'est la prévention spécialisée et, symétriquement, une profonde méfiance dans les équipes à l'égard de la commande publique. Si l'on veut dépasser ces singularités, l'on en revient alors à des constats bien connus.

D'abord, depuis l'époque où la prévention spécialisée est née et s'est développée – des années 1945 aux années 1980 –, les regards portés sur différents sujets tels que la jeunesse populaire, l'enfance délinquante, la pauvreté, les quartiers d'habitat social ou les immigrés, ont singulièrement changé. La façon dont on pense ces questions en prévention spécialisée peut aller à rebours des discours dominants, et les positions qu'elle défend peuvent ne pas être les plus communément admises.

Ensuite, l'intervention socio-éducative et ce que les décideurs en attendent ont également évolué et de nouvelles contraintes – ou de nouvelles exigences – sont apparues, comme par exemple la visibilité, l'efficacité, l'évaluation des actions, etc. Si bien que les professionnels sont pris dans un étau. D'un côté, les difficultés de leurs publics n'ont jamais été aussi aiguës et, d'un autre côté, on leur demande de les résoudre au plus vite sans toujours partager leurs vues ou sans leur accorder suffisamment de confiance ou de moyens. Enfin, la prévention spécialisée doit aussi s'interroger sur ses pratiques et leurs limites mais également sur ses discours, ses principes d'action et sa doctrine. Elle ne peut pas seulement se protéger

derrière ce qu'elle est pour poursuivre son action.

Au-delà des aspects que nous venons d'évoquer, quels sont les nouveaux enjeux auxquels doivent faire face les équipes de prévention spécialisée ?

Les défis que doit affronter la prévention spécialisée ne sont pas nouveaux. Ce sont globalement les mêmes depuis une trentaine d'années, à ceci près – et c'est loin d'être anodin – qu'ils sont encore plus vifs et pèsent d'un poids plus lourd avec le nouvel enjeu de la radicalisation.

Trois d'entre eux me semblent particulièrement importants, et ils touchent en réalité tout le secteur socioéducatif. Le premier est comment travailler auprès de publics – des garçons et des filles de la jeunesse populaire en difficulté – à une époque où les regards portés sur ces publics ne sont plus bienveillants ? C'est peu de dire que nous portons sur ces jeunes un regard dur, plutôt orienté vers la méfiance, le contrôle ou la punition. Dès lors, comment accompagner des publics qui incarnent des formes variées de dangerosité : le jeune de quartier, le jeune délinquant et maintenant le jeune radicalisé ? Il n'est pas étonnant que les éducateurs aient parfois l'impression de ramer à contre-courant.

Le second défi est d'ordre socioéconomique. Le but de la prévention spécialisée est de conduire des jeunes sur les voies du bien-être et des normes sociales et cela passe notamment par l'insertion professionnelle. Or, l'accès au marché de l'emploi est particulièrement ardu pour une grande partie de ces publics. Dès lors, que signifie l'accompagnement de jeunes déscolarisés et désocialisés si la perspective d'une place dans la société, fut-elle modeste, prend la forme d'un horizon quasi inaccessible ? Le troisième défi est

celui des logiques collectives. De mon point de vue, la prévention spécialisée réduit trop souvent ses interventions à des relations éducatives individuelles. Il manque les dynamiques de groupe qui sont à l'œuvre parmi ces publics ou dans ces territoires d'intervention. Il s'agit de l'un des chantiers majeurs qu'elle devra ouvrir pour les années à venir.

Au regard de votre expérience, comment la prévention spécialisée peut-elle rendre plus lisible et plus visible le rôle qu'elle remplit sur les territoires ?

Vaste question que je ne ferai qu'effleurer. Une priorité selon moi : travailler au décalage entre la doctrine d'action que la

prévention spécialisée affiche et les pratiques qu'elle met en œuvre concrètement parce que les actions des éducateurs sont souvent plus pertinentes que les mots qui les traduisent. Par exemple, on affiche en prévention spécialisée le travail au long cours, le fait que l'action éducative demande du temps, etc. C'est vrai mais, d'une part, c'est peu audible aujourd'hui et, d'autre part, cela masque d'autres aspects du travail qui apparaissent avec force lorsque l'on observe les professionnels : la réactivité, la rapidité et le sens pratique. C'est en ce sens que la prévention spécialisée doit aussi travailler sur elle-même, afin notamment d'élaborer un nouveau vocabulaire d'action et un nouvel imaginaire du métier. ■

